

L'industrie chimique française tient la route *

Philippe Tripard

J'ai pensé que cela vous intéresserait, au moment où se posent tant de questions sur notre industrie manufacturière, au moment où l'opinion réalise enfin que nous n'avons pas basculé dans l'ère postindustrielle, de vous dire un peu où en est notre industrie chimique française.

Je voudrais donc, dans l'exposé que m'a demandé M. Fréjacques, évoquer les racines historiques de notre industrie, ses années difficiles, sa bonne santé actuelle et ce que je crois être ses perspectives et les risques qu'elles comportent.

Je commencerai en vous rappelant que la chimie française remonte loin.

Berthollet travaillait sur l'action du C12 en 1785, Leblanc mettait au point le procédé d'accès à la soude dont les verriers avaient besoin en 1791.

Lors de la création de l'X en 1794, on y créait un cours de chimie enseigné par Vauquelin, Berthollet et Chaptal ; le "Traité élémentaire" de Lavoisier date de 1789.

Et puis il y a eu Gay Lussac, Ampère, Marcelin Berthelot, plus tard Kuhlmann, Kestner, Vergain, Sainte-Claire Deville, le Comte de Chardonnet. Et puis Eugène Houdry dont Pew, président de Sun Oil, disait "qu'aucun homme n'aura apporté plus grande contribution industrielle à l'effort de guerre". Et, si je m'arrête un instant sur ce cas, c'est qu'il est significatif : des savants, des scientifiques, des découvreurs, la France en a eu beaucoup, autant ou plus que les autres, mais des industriels, des entrepreneurs qui s'intéressent à une invention, qui soient déterminés à développer une industrie chimique pour elle-même, la France en a eu moins : Houdry avait dû aller aux États-Unis pour trouver quelqu'un qui s'intéresse à son invention.

D'ailleurs si notre chimie remonte loin, permettez-moi le jeu de mots, j'ai envie de dire que notre industrie chimique elle, elle revient de loin.

Certes, j'ai parlé de Kuhlmann, il faudrait ajouter les Usines du Rhône, les Frères Poulenc, Gaston Roussel et quelques autres mais, ces exceptions citées, il faut bien constater que la chimie industrielle a surtout été un complément de leurs activités principales pour des groupes dont la vocation était le verre, la métallurgie, les gaz industriels, le textile... ou la reconversion de l'industrie charbonnière.

Pendant que l'Allemagne développait l'IG Farben et le Royaume-Uni ICI, nous étions en France les champions des structures financières compliquées, souvent concurrentes et de la dispersion des sites : Saint-Gobain en avait 25, en France, en 1929.

D'autre part, l'État qui était déjà intervenu au lendemain de la première guerre mondiale en créant des organismes publics comme la Régie des Alcools, Le Monopole des Poudres, l'ONIA, ou Les Mines Domaniales des PDA, noyait, dans la grande ère de planification à la française qui suivit la deuxième guerre mondiale, les entreprises de la chimie par de grands com-

mis qui étaient rarement des chimistes, pas toujours des entrepreneurs. Les rivalités franco-françaises de cette période conduisaient à des alliances ou structures technocratiques ou financières que l'on a connues dans plusieurs domaines. Je citerai les grands plastiques ou l'industrie chimique créée sur le gisement du gaz de Lacq : six ou sept sociétés comportant trois, quatre ou cinq actionnaires dans des proportions de capital variable pour constituer ce que l'on a longtemps appelé fièrement le "complexe" de Pardies. Pourquoi faire simple...

Enfin, nous avons trois handicaps majeurs qui ont été : le contrôle des prix dont nous ne nous sommes pas libérés depuis si longtemps, un coût de l'énergie dont la politique de l'électricité nucléaire nous soulage en partie aujourd'hui et un coût d'accès aux matières premières qui, après les espoirs du gaz de Lacq ou d'Algérie, est là pour durer."

Ces handicaps s'ajoutant aux particularismes, à la dispersion et aux complexités de notre industrie chimique sont l'explication, je pense, de sa mauvaise performance dans les années 70 et début 80.

Je vous rappelle, qu'en 1981, les pertes de la chimie française étaient de :

- pour CdF Chimie	1 200 MF
- pour PUK	800 MF
- pour Chloé	370 MF
- pour Rhône-Poulenc	330 MF
- pour Atochem	130 MF
- pour EMC	100 MF

Et puis, les restructurations se sont faites - sous la pression des Pouvoirs publics reconnaissons-le -, la constitution du grand pôle de regroupement autour de Rhône-Poulenc pendant les années 70, la nationalisation et les grandes manœuvres des années 81-83 pour finir tout récemment avec l'éclatement de CdF Chimie.

TABLEAU I. - Évolution de la production chimique française (en volume) par secteur 1991/1990 (données UIC).

Chimie minérale	- 1,8 %
Chimie organique	+ 1,3 %
Parachimie	+ 0,1 %
Pharmacie	+ 6,1 %
Total	+ 1,7 %

Et aujourd'hui notre industrie chimique tient la route : la conjoncture depuis le milieu de l'année 1990 n'est plus ce qu'elle avait été dans les années antérieures : 6,2 % de croissance en 1988 ; 6,5 % en 1989 ; et seulement 1,8 % en 1990 et 1,7 % en 1991 (tableau I). Mais, contrairement à ce qui s'était passé au

début des années 1980, la chimie française restructurée et modernisée s'est mieux défendue que d'autres puisque sa croissance en volume de 1,7 % en 1991 est à comparer à une performance de 0,3 % seulement pour l'ensemble de la Communauté européenne (figure 1).

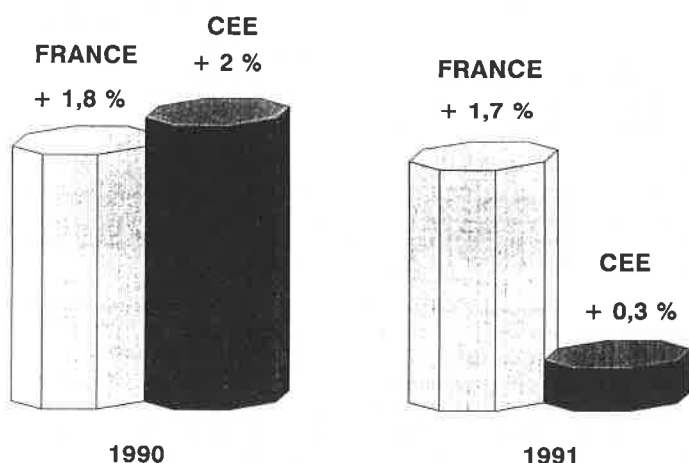


FIGURE 1. - Production chimique de la France et de la CEE. Croissance en volume en 1990 et 1991 (données UIC).

Parallèlement, la chimie française a fortement accru la part de ses exportations, passé de 34 % de son chiffre d'affaires en 1980 à 43 % en 1991, se plaçant ainsi au 3^e rang des exportateurs dans le monde. Si même on examine sa performance par habitant, la France est au 2^e rang avec 375 écus par habitant, derrière l'Allemagne qui réussit 680 écus par habitant mais loin devant les États-Unis, le 3^e, qui ne réussit que 123 écus par habitant ! Et cette montée régulière de nos exportations s'est faite en les recentrant vers les zones à potentiel de développement prometteur puisque, aujourd'hui, plus de 78 % de nos exportations sont faites dans les pays de l'OCDE et, en particulier, 70 % dans l'Europe de l'Ouest (tableau II) ; enfin, notre présence est

TABLEAU II. - Exportations de la chimie française par zones en 1980 et 1991 (données UIC).

	1980	1991
OCDE	71,1 %	78,2 %
dont Europe de l'Ouest	[65,6]	[70,-]
Amérique du Nord	[3,9]	[5,8]
Japon	[1,6]	[2,4]
Europe de l'Est	5,7 %	2,6 %
PVD	19,9 %	16,- %
Autres destinations	3,3 %	3,2 %
Total	100,- %	100,- %

aujourd'hui significative en Amérique du Nord et dans les pays de l'Asie de l'Est. Le solde des échanges extérieurs de la chimie française s'est d'ailleurs bien redressé en 1991 passant de 17 à 24 milliards de francs et apportant ainsi une contribution majeure à la réduction du déficit du commerce extérieur global de la France (figure 2).

Si j'ajoute que les entreprises françaises de la chimie ont procédé à des acquisitions financières hors de France d'un montant de 52 milliards de francs de 1986 à 1990, je complète ce tableau qui montre clairement le renforcement de la présence de notre industrie chimique dans le monde.

en milliards de francs

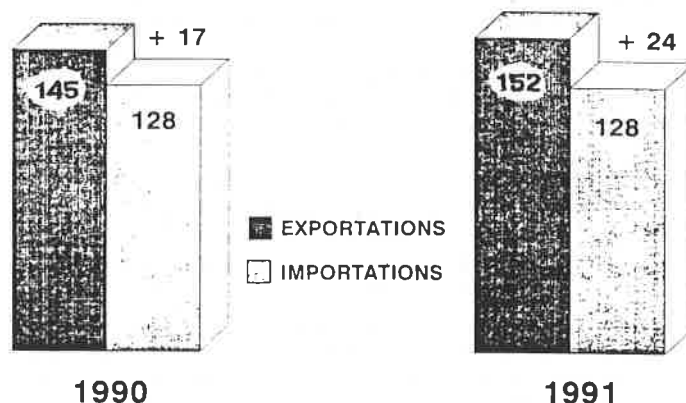


FIGURE 2. - Commerce extérieur de la chimie française en 1990 et 1991 (données UIC).

Je vous rappelle d'ailleurs que, sur les 10 premières sociétés chimiques mondiales, aujourd'hui, 8 sont européennes dont 2 françaises et qu'il n'y a dans ce peloton de tête aucune japonaise.

Comment tout cela a-t-il été possible ?

J'ai parlé tout à l'heure des restructurations indispensables et enfin réalisées au début des années 80 ; à ces restructurations financières se sont ajoutées des efforts importants pour :

- rationaliser les portefeuilles d'activité, chaque société cherchant à se développer dans les domaines où elle avait des points forts et à se désengager dans ceux où elle avait peu de chance d'être un jour dans les meilleures ;
- s'internationaliser, en particulier par des acquisitions importantes et coûteuses à l'étranger ;
- restructurer les outils industriels dont j'ai évoqué la dispersion mais aussi dont une bonne partie avait vieilli ;
- réaliser des programmes d'investissements très importants ;
- développer l'effort de recherche ;
- investir dans la formation.

Il est significatif de constater qu'au cours de la période 1980-1991, quand la production augmentait de 43 %, les investissements augmentaient de 90 %, les dépenses de recherche de 115 % et les dépenses de formation permanente de 97 % (figure 3).

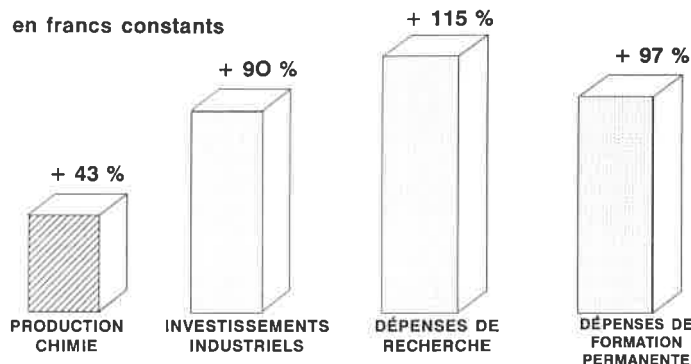


FIGURE 3. - Effort global d'investissement de la chimie française. Évolution 1980-1991, en francs constants (données UIC).

Ceci dit, tout n'est pas gagné et, de toute façon, rien n'est définitivement acquis si les efforts nécessaires ne sont pas poursuivis : l'industrie chimique est encore aujourd'hui, et en dépit des efforts réalisés depuis dix ans, perçue par une partie de l'opinion comme responsable de beaucoup de problèmes écologiques et de pollution.

Nous avons pourtant fait des efforts importants en ce domaine depuis dix ans : plus de 10 % des investissements réalisés ont été consacrés aux problèmes d'environnement, la pollution atmosphérique a été très fortement réduite, les rejets de SO₂ ayant diminué de 70 %, les rejets de poussière de près de 50 %, la pollution des eaux aussi de façon importante puisque les rejets de matière en suspension et de matière organique ont été réduits de près de 60 %.

Enfin, en mai 1990, la profession a lancé son "engagement de progrès", initiative originale par laquelle une profession, non contente de respecter les réglementations et les législations en vigueur, décide de s'impliquer elle-même dans un engagement moral et solennel de bonne conduite.

Malheureusement, cette bataille là n'est pas encore gagnée ; d'une part, il reste encore des choses à faire et il y a une limite aux ressources que les entreprises peuvent y consacrer et, d'autre part, le durcissement réglementaire actuel en France et en Europe, les mesures fiscales envisagées risquent de freiner notre développement et, à la limite, de paralyser créativité et innovation qui sont la clé de notre avenir. Avec l'Europe, le risque est évident que les normes et réglementations européennes s'ajoutent aux normes et réglementations nationales alors que nos grands concurrents américains ou japonais travaillent déjà sur un marché unique et déjà harmonisé en matière de réglementation.

Et puis, il y a les initiatives politiques. Le plus bel exemple, que je ne peux pas ne pas citer, est le projet de taxe sur l'énergie ou sur le gaz carbonique ; certes l'effet de serre est un problème dont il faut s'occuper mais à travers une politique d'économie et d'optimisation des ressources à laquelle notre industrie adhère. Et ce n'est sûrement pas en créant une taxe constituant un handicap économique majeur que l'on trouvera la bonne réponse surtout si, comme il en est question, elle n'est créée qu'en Europe

occidentale qui n'est pas, et de loin, la zone où ce problème de dégagement de gaz carbonique est le plus aigu.

D'autre part, et là je reviens à l'aspect conjoncture, nos entreprises françaises sont actuellement confrontées à un problème de résultats, elles n'ont plus, en 1991, les ressources des années 1988-1989, elles sont pénalisées par leur endettement, leurs charges financières sont sensiblement plus importantes que celles, par exemple, des concurrents allemands. Il ne faudrait pas que ces difficultés, s'ajoutant au coût des efforts indispensables dans le domaine de l'environnement, les conduisent à freiner l'effort de recherche et de formation.

Il y a encore des gains de productivité à faire, les structures peuvent être allégées et les économies de frais fixes correspondantes sont indispensables. Mais, plus que jamais, la compétitivité future reposera sur le développement de l'innovation et du capital humain. Savoir est pouvoir disait F. Bacon.

La force et le succès des Japonais dans les domaines où ils sont champions tiennent essentiellement à leur aptitude à raisonner LT *, à investir en recherche, en formation, en qualité même si c'est au détriment du résultat CT **. Notre industrie chimique a largement surmonté les handicaps qu'elle a eus en France dans le passé. Elle bénéficie d'une tradition de recherche, d'innovation et de professionnalisme. Il faut qu'elle sache rester fidèle à cette tradition et qu'elle continue d'y consacrer les moyens nécessaires.

Recherche, innovation, internationalisation, écoute attentive du client et formation des hommes, voilà les thèmes qu'il faut développer pour assurer l'avenir de notre industrie chimique.

* LT : long terme.

** CT : court terme.

Rectificatif

Dans l'article "Mise au point sur l'activité et les réalisations électrochimiques en France et au plan international. Électrochimie minérale préparative" paru dans le numéro de janvier-février 1992 de *L'Actualité Chimique*, sur la figure 1 de la page 6, les énergies électriques sont exprimées en Wh et non en kWh ; de plus, la valeur pour l'aluminium est : $\log W = 14,4$ et non pas 13,4.